



# COMPTE RENDU PREMIERE REUNION DU BUREAU DU COREVIH

18 12 2007

Coordination Régionale  
de la lutte contre l'infection de  
l'immunodéficience humaine

PRESENTS : C JACOMET, A FRESARD, J PERRIOT, C GUGIELMINOTTI, M BOUSSOUARD, G AUDIBERT, M COLLS, F GELAS

EXCUSES : D. WAHL

ORDRE DU JOUR :

1. Elaboration du règlement intérieur
2. Commissions thématiques de travail.

1/ ELABORATION DU REGLEMENT INTERIEUR :

Le projet soumis avant la réunion a été bien accepté dans son ensemble par les membres du bureau.

Les points forts ont été :

- de bien notifier que le COREVIH est une instance consultative, certes, mais ayant vocation d'être un pôle d'expertise, une référence dans la lutte contre l'infection due au VIH. Art Missions ;
- Que la présidence alternée Auvergne/ Loire ne se réduise pas aux membres des CHU de Clermont Ferrand et de St Etienne. Art 3 ;
- Que les décisions du bureau ne soient pas prises si l'effectif de celui-ci est en dessous de 5. Art 3 ;
- Que le titulaire informe lui-même son premier voire son second suppléant de son absence et lui délivre les procurations nécessaires. Art 4-5 ;
- Qu'un quorum des 2/3 des membres, procurations comprises est indispensable afin de stimuler la concertation de tous les membres. Art 4-4
- Que tous les membres du COREVIH soient invités à chaque réunion, les titulaires ainsi que tous les suppléants. Art 4-5 ;

Le seul point qui a retenu la discussion fut celui, non de la déontologie, mais de la discrétion des membres.

Il paraît en effet impossible pour certains, et en particulier les représentants des associations de patients, de ne pas poursuivre les discussions concernant une facette de la lutte contre le VIH mises en débat au sein du COREVIH en dehors des réunions, au sein de groupes ouverts, rompant alors l'obligation de discrétion. Or il est indispensable, du fait même de la vocation du COREVIH d'être une instance de référence, ne pouvant divulguer des travaux non validés.

Il a donc été rappelé qu'être membre du COREVIH ne permet pas de parler au nom de ce COREVIH (sauf pour le président et le vice président), et que toute information ayant trait à des travaux ne sera divulguée qu'après validation de ceux-ci.

2/ COMMISSIONS THEMATIQUES DE TRAVAIL

Les thèmes suivant sont été abordés :

- Etude des perdus de vue, sous la responsabilité de Anne FRESARD (St Etienne) ;

.../...

Présidente  
Docteur C. JACOMET  
Service des Maladies infectieuses et  
tropicales  
CHU CLERMONT-FERRAND  
Hôpital G. Montpied  
1<sup>er</sup> étage Hosp. Ouest (1HO)  
B .P. 69  
63003 CLERMONT-FD CEDEX 1

Vice-Présidente  
Dr Anne FRESARD  
Service des maladies infectieuses et  
tropicales  
CHU SAINT ETIENNE  
Hôpital Bellevue  
42100 SAINT ETIENNE

Membres du bureau :

M. Gérard AUDIBERT  
CISS  
3 rue des Jardins  
63600 AMBERT

M. Mohammed BOUSSOUAR  
CODES 42  
26 Av de Verdun  
42000 SAINT ETIENNE

M. Michel COLLS  
ACTIS  
6 rue Michel Sevret  
42100 SAINT ETIENNE

Mme Fabienne GELAS  
AIDES 63  
9 rue de la Boucherie  
63000 CLERMONT FERRAND

Mme Claire GUGIELMINOTTI  
Service des maladies infectieuses et  
tropicales  
CHU SAINT ETIENNE  
Hôpital Bellevue  
42100 SAINT ETIENNE

Dr Jean PERRIOT  
CDAG  
11 rue de Vaucanson  
63100 CLERMONT-FERRAND

Dr Denis WAHL  
Service d Pneumologie  
Centre Hospitalier  
Bd Denière  
03207 VICHY

Téléphone : 04.73.754.931  
Fax : 04.73.75.754.930  
63003 CLERMONT-FD Cedex 1

- Place des médecins libéraux dans la prise en charge, sous la responsabilité éventuelle de Jean Marc ROYE (Clermont Ferrand) – sous réserve d'accord- avec Jean PERRIOT et Gérard AUDIBERT ;
- Qualité de vie des personnes, sous la responsabilité probable de Fabienne GELAS (Clermont Fd) avec Michel COLLS (St Etienne), Christian SAOUT, Alexandrine COUTINHO, Sophie BUSSONET ;
- Prise en charge des migrants, accès aux soins, accès aux droits sous la responsabilité de Sedigheh SABER AMOLI avec Dr AKODJINAOU et TURRI – sous réserve d'accord - et Gérard AUDIBERT (Clermont Ferrand)
- Prévention en milieu scolaire : quelle équité sur le territoire ? sous la direction du Dr POIZAT ?- sous réserve d'accord - et Michel COLLS (St Etienne), avec les membres du CADIS, Dr PERREVE ;
- Le dépistage rapide sous la direction de Fabienne GELAS et Cécile HENQUELL ;
- Mise en place de l'évaluation annuelle de synthèse globale au sein des centres des références hospitaliers sous la direction de C JACOMET.

Autour de chaque thématique de travail, une commission doit se former. Celle-ci doit comprendre des membres de chaque collège qu'il soit titulaire ou suppléant.

Ainsi chaque membre du COREVIH doit se trouver dès cette année engagé dans un travail collectif de réflexion, d'évaluation des acquis, et de prises de décisions futures.

Lors de la prochaine réunion du bureau du 26 février 2008 à Clermont Ferrand (lieu à préciser) et en visioconférence avec St Etienne si possible, ces commissions présenteront leur composition et leur projet pour validation. Les documents relatifs à la présentation seront envoyés au président du COREVIH au moins 15 jours avant pour envoyer les convocations aux membres du bureau et aux responsables des commissions dans les délais de rigueur.

Fait à Clermont- Ferrand le 21 12 2007  
C. JACOMET